



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Soixante-sixième session
13-19 mai 2010
Incheon (République de Corée)

**EXAMEN DES QUESTIONS RELATIVES À L'APPAREIL SUBSIDIARE DE
LA COMMISSION, Y COMPRIS LE RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU
PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009 ET LES ACTIVITÉS
DES INSTITUTIONS RÉGIONALES DE LA CESAP : STATISTIQUES**

(Point 3 h) de l'ordre du jour provisoire)

RAPPORT DE L'INSTITUT DE STATISTIQUE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

RÉSUMÉ

Le présent rapport rend compte de la situation administrative et financière de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) et de l'exécution de son plan de travail pour 2009.

En 2009, l'Institut a poursuivi ses activités de mise en œuvre des réalisations escomptées du sous-programme Statistiques. Ce faisant, il a d'une part contribué au renforcement des capacités statistiques et des ressources humaines dans les pays membres en développement et, d'autre part, continué de faciliter le réseautage entre les statisticiens à l'intérieur et à l'extérieur de la région et de promouvoir la coopération Sud-Sud. Il a ainsi permis à 585 participants venus de 48 pays d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences dans des questions spécifiques intéressant leurs pays respectifs et portant sur une grande variété de statistiques économiques, sociales et démographiques essentielles pour suivre la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Les facteurs déterminants ayant facilité la bonne exécution par l'ISAP de toutes les activités prévues pour 2009 ont été les suivants : a) le soutien solide du Japon, pays hôte, qui a continué de fournir l'essentiel des contributions en espèces, l'appui administratif et infrastructurel ainsi que les bourses destinées aux quatre stages de formation ISAP/Agence japonaise de coopération internationale (AJCI) organisés dans le cadre du programme de la zone métropolitaine de Tokyo ; b) le soutien solide de nombreux autres États membres : les contributions en espèces et en nature des États membres ont d'ailleurs augmenté en 2009 par rapport à 2008 ; et c) la collaboration étroite avec les organismes de l'ONU et les organisations internationales qui a permis de répondre avec efficacité aux différents besoins de renforcement des capacités des États membres en développement de la région.

À sa cinquième session, le Conseil d'administration a approuvé le plan de travail à long terme de l'ISAP pour les années universitaires 2010-2014 et le plan stratégique biennal pour les années universitaires 2010-2011, comptant que les besoins en ressources financières et en partenariat seraient pleinement satisfaits. Il convenait de noter qu'en 2010 l'Institut célébrerait son quarantième anniversaire et que ce serait le moment de s'interroger sur les moyens de faire face à la demande croissante pour ses services et de veiller à ce que ceux-ci demeurent pertinents et évoluent en fonction des besoins permanents et émergents des États membres de la région. Estimant qu'il était impératif de mobiliser un soutien plus fort et de consolider l'assise financière de l'Institut, le Conseil a déclaré compter que les États membres renforceraient leur participation financière sur la base de la résolution 65/2 de la Commission, relative à la coopération technique régionale et au renforcement des capacités pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique, ce qui leur permettrait de se sentir plus impliqués dans le programme de formation de l'ISAP.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Introduction	2
I. BILAN DES ACTIVITÉS AU COURS DE LA PÉRIODE EXAMINÉE.....	2
II. PLAN DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2010.....	4
III. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES.....	5
IV. QUESTIONS SOUMISES À L'EXAMEN DE LA COMMISSION	6
Annexes	
I. Liste des activités réalisées en 2009	7
II. Nombre de participants ayant achevé leurs cours de formation en 2009	9
III. Plan de travail de l'année universitaire 2010.....	10
IV. Contributions reçu en 2009	12
V. État des comptes	13
VI. Rapport du Conseil d'administration sur sa cinquième session	14

Introduction

1. Le présent rapport rend compte de la situation administrative et financière de l'Institut de statistiques pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) en 2009 et de l'exécution de son plan de travail pour 2010.

I. BILAN DES ACTIVITÉS AU COURS DE LA PÉRIODE EXAMINÉE

2. En 2009, le programme de formation de l'ISAP a été centré sur le renforcement des compétences et l'amélioration des connaissances des statisticiens officiels concernant les normes, méthodes et cadres internationalement convenus pour les statistiques officielles dans les domaines suivants : a) promotion et production de données fiables et d'excellente qualité pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des OMD ; b) mis en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN) 1993/2008 ; et c) traitement, analyse et diffusion des données. D'après les résultats enregistrés avant et après les tests, et l'autoévaluation par les participants de leur niveau de confiance dans les domaines ci-dessus, les résultats ont largement dépassé les objectifs fixés pour le projet de renforcement des capacités par l'Institut pour 2008-2009.

3. L'Institut a formé 585 stagiaires venus de 48 pays, au cours de 25 stages de formation/ateliers séminaires, notamment des stages organisés dans le cadre du programme de la zone métropolitaine de Tokyo, 15 activités de formation dans le cadre de son programme hors site et 3 cours de formation à distance. On trouvera dans l'annexe I la liste des activités menées à bien en 2009. Les stagiaires de sexe féminin ont représenté 46 % du nombre total de participants au cours de la période examinée bien que la représentation proportionnelle des deux sexes ait été variable d'une sous région à l'autre. On trouvera dans l'annexe II le nombre de participants ayant accompli des stages de formation en 2009.

4. L'Institut a pu obtenir les résultats ci-après :

a) Amélioration des capacités des bureaux de statistique nationaux (BSN) à fournir de meilleurs produits et services statistiques. Les participants ont appris à utiliser les techniques, méthodologies et cadres analytiques les plus récents pour produire en temps opportun des données d'excellente qualité et fournir des services statistiques dans leurs bureaux respectifs. Les réactions reçues des États membres sur la mise en œuvre des plans d'action élaborés par les stagiaires ont montré que les participants avaient apporté des contributions significatives grâce aux connaissances et aux compétences professionnelles qu'ils avaient acquises pendant leur formation à l'ISAP. Les membres du Conseil d'administration, à sa cinquième session, sont convenus que la formation dispensée par l'ISAP avait permis aux participants d'améliorer leurs prestations professionnelles ;

b) Renforcement des capacités des cadres à diriger les systèmes nationaux de statistique. En 2009, 33 responsables et cadres de BSN dans 24 États membres ont pu participer au huitième séminaire de gestion qui leur a permis d'améliorer leurs capacités à produire des statistiques permettant de suivre les progrès de la réalisation des OMD ;

c) Collaboration et réseautage avec les institutions partenaires des pays et les organismes internationaux. Les institutions nationales partenaires et les organismes internationaux ont eu accès à une meilleure information sur les formations et ont pu créer un réseau pour échanger des connaissances grâce à leur participation aux activités de l'ISAP. Ce dernier a organisé 25 stages en collaboration avec les institutions nationales partenaires, les BSN et les organisations internationales, notamment des organismes de l'ONU ;

d) Amélioration des ressources d'apprentissage en ligne. Les statisticiens itinérants, à l'intérieur et à l'extérieur de la région, ont eu plus facilement accès aux matériels de formation mis au point par l'ISAP. L'Institut a conçu des matériels de formation sur le SCN, la méthodologie des enquêtes et de nombreux autres sujets. Les matériels de formation étaient accessibles dans la librairie électronique de l'Institut (ressources de formation en ligne), en anglais, à titre expérimental.

5. Au cours de la période examinée, l'Institut a révisé le contenu de sa formation pour répondre aux divers besoins de renforcement des capacités, compte tenu des niveaux de connaissance et de compétences des participants, des priorités fixées par les systèmes nationaux de statistiques, et des conditions d'application des normes statistiques internationales, en particulier dans les domaines ci-après : a) statistiques économiques et le SCN 2008 ; b) statistiques démographiques et les recensements de la population du cycle 2010 ; et c) analyse des données pertinentes pour la mise en œuvre des politiques.

6. Le contenu pratique a été constamment étoffé afin de répondre aux besoins nouveaux des systèmes nationaux de statistique. Pour mieux faire connaître les systèmes développés de statistique, l'Institut a fait tout son possible pour permettre aux participants aux stages de la zone métropolitaine de Tokyo de se familiariser avec les services et procédures statistiques japonais, la nouvelle loi japonaise sur les statistiques et l'orientation de la réforme au Japon. De même, les participants aux stages et ateliers régionaux/sous-régionaux se sont familiarisés avec le système national de statistique du pays hôte.

7. Tous les participants au stage ISAP-Agence japonaise de coopération internationale (AJCI) organisées dans le cadre du programme de la zone métropolitaine de Tokyo étaient tenus d'élaborer des plans d'action pour les activités postérieures à la formation consistant notamment à former des collègues dans leurs bureaux nationaux en faisant appel à la formation et aux compétences acquises à l'ISAP. Des comptes-rendus systématiques des progrès accomplis dans l'exécution de ces plans d'actions ont été peu à

peu mis à profit pour servir d'indicateurs permettant de mesurer les résultats de la formation et de contrôler l'efficacité du programme de formation de l'Institut.

8. Des séances sur les techniques de formation et de présentation ont été ajoutées au programme du stage ISAP-AJCI du programme de la zone métropolitaine de Tokyo pour doter les stagiaires des capacités nécessaires pour transmettre à leurs collègues dans leurs pays respectifs les connaissances acquises, renforçant ainsi l'impact de la formation dispensée par l'ISAP.

9. L'Institut est en train d'adopter une méthode de formation fondée sur les compétences afin d'offrir des programmes de formation adaptés à la demande et axés sur les résultats, en fonction des besoins des systèmes nationaux de statistique. Un cadre national des compétences essentielles a été établi pour structurer le programme de formation et mesurer les résultats, escomptés et obtenus, de l'apprentissage. Ce cadre permettrait aux systèmes nationaux de statistique et aux statisticiens travaillant pour les gouvernements de déterminer les compétences nécessaires pour le développement de leurs capacités sur une période de plusieurs années. Ce cadre évolutif sera révisé et amélioré en continu.

10. Avec le solide soutien technique du Gouvernement hôte, des services AJCI-Net à Tokyo et des bureaux extérieurs de l'Agence japonaise, le programme de formation à distance est devenu un module de formation régulier de l'ISAP.

II. PLAN DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2010

11. Le plan de travail pour 2010 s'inscrit dans le plan de travail à long terme de l'Institut pour les années universitaires 2010-2014¹ et est fondé sur le cadre stratégique pour 2010-2011.

12. L'Institut exécutera le plan de travail pour obtenir les résultats correspondant à la réalisation escomptée du sous-programme 7: Statistiques, de la CESAP d) « Renforcement de la capacité des bureaux nationaux de statistique de la région de la CESAP à produire, analyser et diffuser des données conformément aux normes convenues internationalement et aux bonnes pratiques » (voir A/64/6 (chap. 18), tableau 18.24). Le plan de travail pour l'année universitaire 2010 figure dans l'annexe III et s'inscrit dans le plan de travail à long terme décrit dans le chapitre suivant.

13. Selon le plan stratégique entériné par le Conseil d'administration à sa quatrième session et la directive demandant qu'un plan d'exécution détaillé lui soit présenté, l'ISAP a établi un plan de travail à long terme pour les années universitaires 2010-2014. Une approche participative ainsi qu'une analyse de situation approfondie, ont constitué le socle du plan de travail à long terme qui a été aligné sur le sous-programme 7 : Statistiques pour l'exercice biennal 2010-2011. À sa cinquième session, le Conseil d'administration a approuvé le plan de travail à long terme (voir annexe VI, par. 42-60).

14. Pour mieux comprendre la nature des besoins de formation et mettre en œuvre un programme de formation axé sur les résultats, l'ISAP a effectué une étude sur ces besoins parmi les BSN des membres et membres associés de la CESAP. Les résultats ont montré que : a) la demande de formation statistique augmentait car un nombre de plus en plus grand de pays comprenait l'importance capitale de l'information statistique pour formuler les politiques de développement et en suivre l'application ; b) les trois domaines d'activité OMD, SCN et technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le plan stratégique de l'Institut pour les années universitaires 2010-2014 étaient considérés comme hautement prioritaires ; et c) le programme de formation devait mettre davantage l'accent

¹ L'année universitaire commence le 1er avril et s'achève le 31 mars de l'année suivante.

sur le développement des compétences des responsables gouvernementaux, notamment aux échelons supérieurs.

15. Les cinq axes stratégiques que l'ISAP appelle à suivre au cours des cinq prochaines années sont les suivants : a) travail en partenariat avec les États membres de la région, les organismes des Nations Unies et organisations internationales ; b) formation de formateurs ; c) suivi de l'efficacité de l'ISAP en observant les résultats ; d) aide aux cadres supérieurs pour opérer des changements ; et e) amélioration continue du programme de formation et de sa mise en œuvre pour faire face à l'évolution des besoins.

16. L'ISAP va renforcer son partenariat avec les organisations situées à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies ainsi qu'avec les membres et membres associés de la CESAP pour veiller à ce que les objectifs du plan stratégique soient atteints. Il coordonnera son action avec les membres et membres associés, la Division de statistique de la CESAP, la Division de statistiques de l'ONU et d'autres partenaires pour réviser et mettre à jour son programme de formation, organiser des activités de formation conjointes, notamment des ateliers des séminaires, et élaborer des matériels pédagogiques.

17. Le cadre de formation de l'Institut pour les années universitaires 2010-2014 comprend six programmes de types différents : a) des stages basés dans la zone métropolitaine de Tokyo comprenant des cours de formation ISAP-AJCI et des stages de formation courts dirigés soit par l'ISAP seule, soit en collaboration avec d'autres organisations ; b) un programme de formation hors site comprenant des stages régionaux/sous-régionaux et des stages nationaux ; c) un programme de formation fondé sur la recherche combinant formation à distance et formation en zone métropolitaine de Tokyo ; d) formation à distance par le service AJCI-Net et le téléapprentissage faisant appel au satellite de communication ultrarapide de l'agence japonaise d'exploration spatiale (JAXA),² au satellite d'essai et de démonstration à ingénierie à large bande (WINDS) (négociations en cours) ; e) un programme pour les responsables des BSN ; et f) création de partenariats pour la formation statistique.

III. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

18. Suite à la résolution 65/2 de la CESAP, l'ISAP et le secrétariat de la Commission ont redoublé d'efforts pour encourager les pays à accroître leurs contributions en espèces à l'Institut ou à en faire et envoyé à cette fin des lettres aux BSN et aux représentants permanents des pays membres de la Commission. À ce jour, deux pays (le Kirghizistan et la Turquie) ont commencé à verser des contributions à l'ISAP et sept pays/zones (Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Macao (Chine), Malaisie, Mongolie et Tonga) ont augmenté leurs contributions annuelles en espèces à l'Institut. On trouvera les montants des contributions pour 2009 dans l'annexe IV.

19. La contribution du Gouvernement japonais constitue toujours l'essentiel des contributions totales en espèces (81 %). De plus, ce gouvernement va continuer de verser à l'ISAP des contributions en nature (1 152 640 \$) sous forme d'appui administratif et infrastructurel. Il a également mis à sa disposition des conseillers techniques pour diriger les cours de formation de la zone métropolitaine de Tokyo par l'intermédiaire du Bureau du directeur général de la planification des politiques (normes statistiques) du Ministère des affaires intérieures et des communications. L'AJCI a également octroyé 58 bourses d'études pour les participants aux cours de la zone métropolitaine de Tokyo et a collaboré avec l'ISAP au lancement d'une série de cours de formation à distance.

² L'Agence japonaise d'exploration spatiale (JAXA) est une institution administrative indépendante ou une agence affiliée au gouvernement japonais chargé de l'exploration et de la mise en valeur de l'espace. La JAXA a récemment conclu un accord avec la CESAP sur la coopération en matière de prévention des catastrophes faisant appel au satellite de l'Agence.

20. Dans le cadre du programme de formation élargie, de nombreux États membres ont apporté un solide concours à l'ISAP en collaborant à l'organisation de stages régionaux/sous régionaux et de stages nationaux. Les gouvernements des pays suivants : Australie, Hong Kong (Chine), Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Macao (Chine), Philippines, République de Corée et Thaïlande ont versé des contributions en nature par l'intermédiaire de leurs BSN pour des stages/séminaires de formation régionaux, sous-régionaux et dans la zone métropolitaine de Tokyo. En outre, plusieurs organismes des Nations Unies et des organisations internationales - à savoir l'OIT, la CEE, l'Institut de statistique de l'Unesco, la CESAP, l'ONUDI, le FNUAP, la Division de statistique de l'ONU, le Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes-Division de la population/Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Banque asiatique de développement (BAsD) et la Banque mondiale - ont détaché des conseillers techniques, financé les frais de voyage des participants et des membres de la faculté de l'ISAP. Un nouveau projet CESAP/FNUAP portant sur le renforcement des capacités statistiques pour la réalisation des recensements de la population et des ménages du cycle de 2010 prenant en compte les problèmes de genre, est en cours d'élaboration. L'Institut poursuit ses efforts de collaboration avec les organismes des Nations unies et les organisations internationales pour obtenir des ressources supplémentaires pour financer les frais de formation.

21. Au 31 décembre 2009, le montant total des dépenses de l'Institut pour l'année 2009 s'est élevé à 2 488 589,06 dollars, soit un montant inférieur à celui de 2008. L'état des comptes de l'ISAP est présenté dans l'annexe V. L'Institut a pris des mesures pour mettre en œuvre avec efficacité et économie le programme de travail approuvé par le Conseil d'administration à sa dernière session. Ces mesures consistent notamment à moins recourir à des consultants et à faire appel à des conseillers techniques des États membres et organismes internationaux, et en introduisant un système de classement et de documentation électronique à l'intérieur de l'Institut. Le renchérissement du yen par rapport au dollar des États-Unis a considérablement creusé le déficit budgétaire tandis qu'augmentaient les coûts de personnel.

22. M. Alope Kar est entré à l'Institut le 1er novembre 2009 comme lecteur statisticien.

IV. QUESTIONS SOUMISES À L'EXAMEN DE LA COMMISSION

23. Conformément aux statuts de l'ISAP, le mandat du présent Conseil d'administration arrive à son terme et l'élection des membres du nouveau Conseil d'administration se tiendra pendant la soixante-sixième session de la Commission.³

24. La Commission voudra bien donner des directives concernant le plan de travail à long terme de l'Institut pour les années universitaires 2010-2014 et en informer ses membres et membres associés afin que les États membres puissent évaluer leurs besoins en formation statistique et se sentent davantage impliqués dans les activités de formation de l'Institut.

25. L'ISAP adopte une approche de la formation fondée sur les compétences afin d'offrir une formation adaptée à la demande pour contribuer à améliorer le fonctionnement des systèmes nationaux de statistique et institutionnaliser la formation statistique aux niveaux régional et national. À cet égard, la Commission voudra bien prier les États membres de coopérer avec l'Institut pour améliorer le cadre des compétences essentielles permettant à ceux-ci de déterminer leurs besoins en formation statistique.

³ Voir la résolution 61/2 de la Commission, en date du 18 mai 2005, par. 9.

26. La Commission voudra bien se rappeler sa résolution 65/2. Certains États membres ont repris le versement de leurs contributions en espèces tandis que d'autres en ont augmenté le montant. La Commission voudra bien les y encourager. Elle souhaitera peut-être également inviter les membres et membres associés à contribuer aux préparatifs de la commémoration du quarantième anniversaire de l'Institut en 2010.

Annexe I

LISTE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2009

Cours de formation de la zone métropolitaine de Tokyo

Cours de formation ISAP- AJCI de la zone métropolitaine de Tokyo

- Cours de formation modulaire de groupe d'une durée de six mois sur les statistiques officielles fondamentales (29 septembre-13 mars)
- Cours de formation de groupe d'une durée de deux mois sur l'utilisation des TIC pour la production et la diffusion des statistiques officielles (11 mai-10 juillet)
- Cours de formation de groupe d'une durée de deux mois sur l'analyse, l'interprétation et la diffusion des statistiques officielles (13 juillet-11 septembre)
- Cours de formation zonal d'une durée de deux mois sur la collecte et l'analyse des statistiques économiques officielles, à l'intention des pays d'Asie centrale (avec interprétation vers le russe) (21 juillet-18 septembre)

Cours de formation à court terme de la zone métropolitaine de Tokyo

- Cours de formation national sur la planification des enquêtes, l'analyse de la pauvreté et la diffusion des données, à l'intention de fonctionnaires du Bureau bangladais de statistique (23 -27 mars)
- Atelier sur l'analyse empirique par pays à l'appui de la formulation de politiques viables pour le développement économique et industriel durable (6-10 avril)
- Atelier sur l'examen des matériels de formation mis au point pour l'auto-apprentissage (30 novembre-2 décembre)
- Cours/atelier de formation sur l'analyse des données de recensement de population à l'aide du système REDATAM (7-11 décembre)

Programme hors site

- Cours national sur l'introduction au logiciel STATA (Oulan-Bator, 12-16 janvier)
- Atelier de formation national sur les OMD et l'utilisation des systèmes de données administratives à des fins statistiques (Koror (Palau), 19-23 janvier)
- Cours national sur les statistiques démographiques (Jakarta, 18-22 mai)
- Cours national sur le SCN 1993 (Manille, 15-19 juin)
- Troisième cours régional sur la comptabilité économique intégrée (Manille, 22 juin-3 juillet)
- Cours national sur les plans de sondage pour les enquêtes sur les ménages et les entreprises/établissements (Putrajaya (Malaisie), 6-10 juillet)
- Cours national sur les statistiques à variables multiples (Colombo, 21-15 juillet)

- Quatrième cours/atelier régional sur la gestion de la qualité des statistiques et les principes fondamentaux des statistiques officielles (Daejeon (République de Corée), 21- 25 septembre)
- Cours de formation fondée sur la recherche pour la Mongolie (Oulan-Bator, 28 septembre-2 octobre)
- Cinquième cours régional sur les mesures de la pauvreté (Jakarta, 29 septembre-9 octobre)
- Cours national sur l'analyse, l'interprétation et la recherche en statistique (Malé, 12-22 octobre)
- Cours sous-régional sur la qualité des données de recensement de population de 2010 (Macao (Chine), 19-23 octobre)
- Cours national sur l'estimation appliquée aux petites zones (Thimphu, 16-19 novembre)

Séminaires/ateliers à l'intention des responsables

- Huitième séminaire de gestion à l'intention des responsables des BSN d'Asie et du Pacifique (New Delhi, 3-5 novembre)
- Quatrième atelier sur l'établissement de partenariats pour la formation statistique en Asie et dans le Pacifique (Phuket (Thaïlande), 18-19 novembre)

Formation à distance

Trois cours de formation à distance ISAP- AJCI :

- Introduction au logiciel STATA (deux cours)
- Introduction au SCN

Annexe II

**NOMBRE DE PARTICIPANTS AYANT ACHEVÉ LEURS COURS
DE FORMATION EN 2009**

<i>Sous-région</i>	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
<i>Total</i>	585	314	271
Asie de l'Est et du Nord-Est	109	37	72
Asie du Sud-Est	201	96	105
Asie du Sud et du Sud-Ouest	183	130	53
Asie du Nord et Asie centrale	7	2	5
Pacifique	41	19	22
Région hors CESAP	44	30	14
<i>Cours de la région métropolitaine de Tokyo</i>			
<i>Total</i>	107	69	38
Asie de l'Est et du Nord-Est	8	2	6
Asie du Sud-Est	26	13	13
Asie du Sud et du Sud-Ouest	34	29	5
Asie du Nord et Asie centrale	6	2	4
Pacifique	5	3	2
Région hors CESAP	28	20	8
<i>Programme hors site</i>			
<i>Total</i>	368	181	187
Asie de l'Est et du Nord-Est	78	28	50
Asie du Sud-Est	149	69	80
Asie du Sud et du Sud-Ouest	103	67	36
Asie du Nord et Asie centrale	1	0	1
Pacifique	35	15	20
Région hors CESAP	2	2	0
<i>Formation à distance</i>			
<i>Total</i>	110	64	46
Asie de l'Est et du Nord-Est	23	7	16
Asie du Sud-Est	26	14	12
Asie du Sud et du Sud-Ouest	46	34	12
Pacifique	1	1	0
Région hors CESAP	14	8	6

Depuis sa création en 1970, l'ISAP a formé près de 12 000 fonctionnaires statisticiens de 124 pays en développement et contribué aux réalisations escomptées au titre du sous-programme 7 : Statistiques, de la CESAP.

Annexe III

PLAN DE TRAVAIL DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2010

Cours de formation de la zone métropolitaine de Tokyo

Cours de formation ISAP-AJCI de la zone métropolitaine de Tokyo

- Cours de formation de groupe d'une durée de deux mois sur l'utilisation des TIC pour la gestion de l'information et applications apparentées pour les statistiques officielles
- Cours de formation de groupe d'une durée de deux mois sur l'analyse, l'interprétation et l'utilisation des statistiques officielles (statistiques économiques)
- Cours de formation zonal d'une durée de deux mois sur les statistiques économiques intégrées, y compris le SCN pour les pays d'Asie centrale (avec interprétation vers le russe)
- Cours de formation de groupe d'une durée de quatre mois sur la production et le développement des statistiques officielles à l'appui du développement national, y compris la réalisation des OMD

Cours de formation de courte durée de la zone métropolitaine de Tokyo

- Atelier de formation ISAP-BAsD sur l'analyse et l'interprétation des statistiques officielles
- Cours de formation ISAP-FNUAP sur l'intégration du genre dans les recensements de la population
- Cours/atelier ISAP-FNUAP sur l'analyse des données des recensements de population à l'aide des systèmes REDATAM
- Atelier ISAP-FNUAP sur la communication dans les recensements de population
- Atelier de formation axé sur la recherche

Programme hors site

- Cours de formation régional sur la mesure, l'analyse, le suivi et l'évolution de la pauvreté
- Ateliers sous-régionaux pour le développement des capacités des producteurs et utilisateurs de données pour produire et utiliser des indicateurs liés aux OMD
- Cours de formation sous-régional sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil
- Cours régional sur les comptes économiques intégrés, y compris le SCN 2008
- Cours de formation /atelier national sur la production de données désagrégées liées aux OMD au moyen des recensements de population et d'habitations, et de l'analyse des données

- Cours de formation /atelier national sur le SCN 2008

Séminaires/ateliers à l'intention des responsables

- Séminaire de gestion à l'intention des directeurs des BSN
- Séminaire/atelier régional pour les responsables adjoints/cadres intermédiaires des BSN

Apprentissage en ligne et formation à distance

- Cours de formation à distance ISAP-AJCI pour les cours de formation ISAP-AJCI de la zone métropolitaine de Tokyo
- Cours de formation à distance ISAP-JAXA à titre expérimental (négociations en cours)
- Mise au point et mise à jour des matériels de formation en ligne sur certains sujets

Annexe IV

CONTRIBUTIONS REÇUES EN 2009

**Appui institutionnel (contribution conjointe) :
fonds reçus au 31 décembre 2009**

(en dollars des Etats-Unis)

Pays/zone	2009
Bhoutan	1 000
Brunei Darussalam	14 975
Cambodge	6 000
Chine	40 000
Fidji	4 980
Hong Kong (Chine)	60 000
Inde	39 945
Indonésie	15 000
Iran (République islamique d')	17 948,15
Japon	1 665 680
Kirghizistan	1 479,59
Macao (Chine)	18 000
Malaisie	40 000
Mongolie	10 000
Pakistan	14 011,34
Papouasie-Nouvelle-Guinée	20 000
République de Corée	17 123,64
Samoa	975
Singapour	15 000
Sri Lanka	9 960
Thaïlande	20 000
Tonga	1 475
Turquie	12 425
Viet Nam	3 000
Total	2 048 977,72

Annexe V

ÉTAT DES COMPTES

Appui institutionnel au 31 décembre 2009

(en dollars des États-Unis)

Donateur	Solde reporté (31 Décembre 2008)	Contributions (2009)	Dépenses (2009)	Intérêts perçus (2009)	Restitué aux donateurs à la fin du projet (2009)	Solde au 31 décembre (2009)
Appui institutionnel-contribution conjointe	3 716 438,75	2 048 977,72	2 488 589,06	83 151,71	0	3 359 979,12
Projets de coopération technique-programme ordinaire de coopération technique des Nations Unies (chapitre 22)	0	240 000	215 953,99	0	0	24 046,01
Total	3 716 438,75	2 288 977,72	2 704 543,05	83 151,71	0	3 384 025,13

Annexe VI

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR SA CINQUIÈME SESSION

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
I. ORGANIZATION	15
A. Ouverture de la session.....	15
B. Participation	16
C. Élection du bureau	16
D. Ordre du jour.....	16
II. QUESTIONS DÉCOULANT DE LA QUATRIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	17
III. RAPPORT DU DIRECTEUR	17
IV. PLAN À LONG TERME DE L'INSTITUT POUR LES ANNÉES UNIVERSITAIRES 2010-2014	20
V. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2010-2011.....	21
VI. MISE À JOUR CONCERNANT L'ÉVALUATION DE L'INSTITUT	22
VII. EXAMEN DU PROJET DE RAPPORT ANNUEL DE L'INSTITUT À LA COMMISSION	22
VIII. QUESTIONS DIVERSES	23
IX. ADOPTION DU RAPPORT	23

I. ORGANISATION

A. Ouverture de la session

1. La cinquième session du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue les 16 et 17 novembre 2009 à Phuket (Thaïlande).
2. Le représentant de la Chine a souhaité la bienvenue à tous les participants.
3. Les remarques liminaires de la Secrétaire exécutive de la CESAP ont été lues par le directeur de la Division de statistique de la Commission.
4. La Directrice générale du Bureau de statistique national de la Thaïlande, Mme Jirawan Boonperm, a fait une déclaration au nom du Gouvernement accueillant la session.

B. Participation

5. Ont participé à la session les représentants des neuf membres du Conseil d'administration : Chine, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Malaisie, Pakistan, République de Corée et Thaïlande.
6. Étaient présents en qualité d'observateur des représentants des pays et zones suivants : Australie, Bangladesh, Cambodge, Fédération de Russie, Fidji, Hong Kong (Chine), Nouvelle-Zélande, Philippines.
7. Un représentant d'un organisme des Nations Unies était également présent : Bureau régional pour l'Asie-Pacifique du FNUAP.
8. Des représentants des institutions spécialisées de l'ONU énumérées ci-après ont participé à la session en tant qu'observateurs : Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de l'OIT, l'Institut de statistique de l'Unesco et le FMI.
9. Un représentant de l'organisation intergouvernementale ci-après était également présent : Banque asiatique de développement (BAsD).

C. Élection du bureau

10. Le Conseil d'administration a élu les membres du bureau ci-après par acclamation:

Président : M. Feng Nailin (Chine)

Vice-président : M. Makoto Shimizu (Japon)

11. Le président a invité le représentant du Japon, pays qui a apporté une contribution très importante à l'ISAP, à faire une déclaration. Le représentant du Japon a remercié les membres et membres associés de la CESAP pour leur participation à la session du Conseil d'administration, rendu hommage au directeur de l'ISAP pour la part qu'il avait prise aux préparatifs de la session et félicité le président pour avoir si bien dirigé les travaux de la session.

D. Ordre du jour

12. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour suivant :
 1. Ouverture de la session.
 2. Élection du bureau.
 3. Adoption de l'ordre du jour.
 4. Questions découlant de la quatrième session du Conseil d'administration.
 5. Rapport du directeur de l'Institut.
 6. Plan de travail à long terme de l'Institut pour les années universitaires 2010-2014.
 7. Plan de travail de l'Institut pour les années universitaires 2010-2011.
 8. Mise à jour concernant l'évaluation de l'Institut.

9. Examen du projet de rapport annuel de l'Institut à la Commission.
10. Questions diverses.
11. Adoption du rapport.

II. QUESTIONS DÉCOULANT DE LA QUATRIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

13. Le Conseil d'administration était saisi du document STAT/SIAP/GC(5)/1 sur les questions découlant de la quatrième session du Conseil d'administration. Le Conseil a relevé que ces questions étaient au nombre de 14 et que des mesures avaient été prises depuis par l'Institut concernant notamment le renforcement des dispositions nécessaires pour accroître les contributions en espèces et en nature, la valorisation de la formation à distance et la mise à disposition de ressources pour la formation en ligne, l'organisation d'activités de formation conjointes avec des institutions partenaires nationales et les organisations internationales et l'évaluation des besoins en formation de la région.

14. Le représentant du Japon a encouragé les membres à suivre la directive figurant dans la résolution 65/2 de la Commission. Il a également prié les BSN de coordonner leur action avec les ministères pertinents et d'accorder la priorité aux statistiques dans l'enquête de l'AJCI sur les besoins en formation.

15. Les membres du Conseil et les représentants de plusieurs autres pays ont remercié l'ISAP pour le travail accompli. Les représentants de l'Inde, de la Malaisie, des Philippines et de la République islamique d'Iran se sont engagés à collaborer au programme hors site de l'Institut. L'Inde a exprimé le désir à d'accroître ses contributions en espèces à l'Institut tandis que l'Indonésie disait avoir l'intention de porter celle-ci de 15 000 à 20 000 \$ en 2011. La République de Corée a déclaré que sa contribution en espèces à l'Institut s'élèverait à 50 000 \$ en 2010 et qu'elle augmenterait également ses contributions en nature.

III. RAPPORT DU DIRECTEUR

16. Le Conseil était saisi du document STAT/SIAP/GC(5)/2 contenant le rapport du directeur de l'ISAP. Celui-ci a mis en évidence les principaux résultats obtenus, les nouvelles initiatives prises, fait un résumé des activités de l'Institut pendant la période examinée et abordé les questions institutionnelles.

17. L'Institut avait fait porter ses efforts sur le renforcement des capacités des participants à fournir des données fiables pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des OMD et l'application du SCN 1993/2008 ainsi que sur l'utilisation des TIC pour traiter, analyser et diffuser les données.

18. Le Conseil d'administration a noté que grâce au soutien solide du Gouvernement hôte par l'intermédiaire de l'AJCI, le programme de formation à distance faisait désormais partie de la panoplie des activités de formation de l'Institut. Il avait également été informé de l'intention de l'ISAP de mettre à la disposition d'un plus grand nombre d'utilisateurs autodidactes d'ici à la fin de 2009, à titre expérimental, des matériels de formation en ligne sur le SCN 1993/2008 et la méthodologie d'enquête.

19. Le directeur a déclaré que la collaboration avec les États membres et les autres partenaires avait joué un rôle important dans la réalisation du plan de travail annuel de l'Institut. Elle avait non seulement permis de créer une synergie pour maximaliser l'utilisation de ses ressources limitées mais également lui avait permis de répondre avec plus d'efficacité aux divers besoins de renforcement des capacités des États membres. Au

cours de la période considérée, il avait collaboré avec le Bureau national de statistique d'état chinois, le Bureau de statistiques de l'Indonésie-Centre philippin de formation et de recherche en statistique, le Centre de statistique de la République islamique d'Iran, le Centre philippin de formation et de recherche en statistique et Statistics Korea, pour organiser des stages, des ateliers et des séminaires de formation régionaux. Plusieurs organismes des Nations unies et organisations internationales, à savoir la Division de statistique de l'ONU, l'Institut de statistique de l'Unesco, la CEE, l'ONUDI, l'OIT, la BASD et le FMI, le secrétariat de la Communauté du Pacifique et la Banque mondiale avait détaché des conseillers techniques et dégager des fonds pour couvrir les frais de voyage des participants et des membres du personnel enseignant de l'ISAP pour des activités de formation organisées par ce dernier.

20. S'agissant des questions financières, le directeur a informé le Conseil qu'en dépit des réductions substantielles de l'aide publique au développement en général, la contribution en espèces du Gouvernement japonais pour 2009 avait été maintenue à peu près au même niveau que l'année précédente et avait constitué l'essentiel des contributions en espèces qu'avait reçues l'Institut. Le même gouvernement lui avait également fourni un appui institutionnel et administratif représentant sa contribution en nature. Le Conseil d'administration lui a exprimé sa gratitude pour le détachement de conseillers techniques par l'intermédiaire du Bureau du directeur général de la planification des politiques (normes statistiques) du Ministère des affaires intérieures et des communications du Japon ainsi que l'octroi de 58 bourses d'études pour les cours de formation de la zone métropolitaine de Tokyo par l'intermédiaire de l'AJCI.

21. Le représentant du Japon a déclaré que son pays s'efforçait de maintenir son soutien financier à l'ISAP. Toutefois, la crise économique récente, les autorités financières japonaises avaient dû réduire les dépenses publiques. Il comptait que tous les pays renforceraient leur appui financier à l'Institut sur la base de la résolution 65/2 de la CESAP ce qui leur permettrait de se sentir davantage impliqués dans le programme de formation de l'ISAP.

22. Il a également souligné qu'il était très important de profiter du quarantième anniversaire de l'Institut pour faire connaître son rôle au plus grand nombre et lui permettre ainsi de bénéficier d'un soutien plus large. Le Japon ferait tout son possible pour que la commémoration de cet anniversaire soit un succès. Certains membres se sont ralliés à l'idée que cette manifestation pourrait servir à encourager un plus grand nombre de pays à contribuer aux activités de l'ISAP. Plusieurs membres ont souhaité participer directement à cette célébration et ont demandé ce qu'ils devaient faire.

23. Les membres du Conseil ont souligné que les pays autres que le Japon devaient, dans la mesure du possible, accroître leurs contributions en espèces pour aider l'Institut à s'acquitter de sa tâche. La République de Corée a exprimé le désir d'augmenter sa contribution en nature en organisant des stages sous-régionaux sur les OMD et les statistiques du handicap tandis que le représentant de l'Inde a proposé d'accueillir des stages régionaux ou sous-régionaux sur le SCN et la méthodologie des enquêtes par sondage.

24. S'agissant du problème de l'égalité des sexes, l'Institut était prié de faire le nécessaire pour accroître la présence féminine à ses cours sans pour autant négliger les qualifications et les compétences.

25. Le représentant de l'Institut de statistique de l'Unesco s'est déclaré préoccupé par le faible taux de participation des pays du Pacifique et des pays d'Asie centrale aux programmes de formation de l'Institut. En réponse, le directeur a expliqué qu'en examinant les candidatures aux stages de formation, l'Institut avait pris en considération la taille de la

population des États membres ainsi que le nombre de fonctionnaires travaillant dans les BSN.

26. Un membre s'est enquis de la possibilité d'envoyer le programme de formation annuel ainsi que la liste des pays invités suffisamment à l'avance pour permettre aux pays d'envisager de financer leur participation au cas où ils ne seraient pas invités. Le directeur a répondu que le calendrier des activités programmées de l'ISAP était affiché sur le site Web et était mis à jour régulièrement.

27. Évoquant une question soulevée par un représentant, le directeur a informé le Conseil que l'Institut avait clairement indiqué aux participants qu'ils devaient s'abstenir de faire venir des membres de leur famille aux stages de formation.

28. Le représentant du FNUAP a souligné la nécessité pour l'ISAP de coopérer étroitement avec les équipes de pays des Nations Unies afin de recenser de manière plus précise les besoins des pays dans le domaine des statistiques et d'y répondre en conséquence.

29. Le Conseil a prié l'ISAP de prévoir davantage de cours sur les moyens de répondre aux besoins des décideurs en données statistiques, notamment pour évaluer rapidement l'impact de la crise financière récente.

30. Le représentant de la Fédération de Russie a déclaré que son pays avait l'intention de verser une contribution volontaire à l'ISAP et de soutenir les ateliers et les séminaires, notamment ceux portant sur les recensements de population et les TIC.

31. Le Conseil d'administration a reconnu que l'Institut faisait des efforts considérables pour répondre aux besoins des États membres en matière de renforcement des capacités statistiques, malgré les difficultés qu'il rencontrait, notamment sur le plan financier.

32. Il a instamment prié l'Institut d'accroître son efficacité en élargissant les activités de formation et d'apprentissage en ligne.

33. Il a relevé que plusieurs États membres avaient augmenté leurs contributions en espèces malgré une situation financière difficile.

34. Il a exprimé sa profonde gratitude à différents pays pour leurs contributions, notamment :

a) le Gouvernement japonais, gouvernement hôte, pour son soutien continu et généreux, tant en espèces qu'en nature et pour l'octroi de bourses d'études de l'AJCI pour les cours de la zone métropolitaine de Tokyo ;

b) les membres et membres associés de la région pour le versement régulier de leurs contributions en espèces qui témoignaient de leur soutien en faveur des activités de l'Institut ;

c) les gouvernements des pays suivants : Chine, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Malaisie, Mongolie, Philippines, République de Corée, Tonga et Macao (Chine) pour les contributions supplémentaires qu'ils avaient versées en liquide et en nature pour l'accueil de stages régionaux et sous-régionaux ;

d) le Gouvernement turc pour avoir repris le versement de ses contributions en espèces ;

e) les organismes des Nations unies et organisations internationales ci-après : BAsD, CESAP, OIT, FMI, CEE, secrétariat de la Communauté du Pacifique, Institut de statistiques de l'Unesco, l'ONUDI, Division de statistique des Nations Unies et Banque mondiale pour leur collaboration avec l'ISAP dans la mise en œuvre de son programme de formation.

IV. PLAN À LONG TERME DE L'INSTITUT POUR LES ANNÉES UNIVERSITAIRES 2010-2014

35. Le Conseil d'administration était saisi du document STAT/SIAP/GC(5)/3 contenant le plan à long terme de l'Institut pour les années universitaires 2010-2014

36. Le plan de travail à long terme proposé par l'Institut avait été établi sur la base du plan stratégique pour les années universitaires 2010-2014 approuvé par le Conseil d'administration à sa quatrième session en novembre 2008. Le plan à long terme avait également été harmonisé avec le sous-programme 7 : Statistique de la CESAP, pour l'exercice biennal 2010-2011.

37. Pour élaborer le plan de travail à long terme, l'Institut avait effectué une enquête sur les besoins de formation à l'aide d'un cadre des compétences essentielles pour déterminer les besoins en formation des fonctionnaires travaillant à tous les niveaux des BSN et des systèmes nationaux de statistique en général. Un rapport sur les résultats de l'enquête avait été soumis au Conseil d'administration.

38. L'Institut était en train de préparer un programme de cours et de mettre au point une formation pour les cours de la zone métropolitaine de Tokyo à l'aide du cadre des compétences essentielles pour 2010.

39. Différents types d'éléments de formation avaient été présentés et expliqués pour la formation dans la zone métropolitaine de Tokyo, la formation hors site et la formation à distance. Une nouvelle série de stages à court terme de la zone métropolitaine de Tokyo avait été présentée au Conseil d'administration, en même temps que les nouvelles méthodes d'apprentissage en ligne à l'aide du satellite d'essai et de démonstration à ingénierie à large bande (WINDS) en cours de négociation avec la JAXA pour de futurs cours. Un nouveau programme fondé sur la recherche avait également été présenté aux membres du Conseil d'administration.

40. Le Conseil d'administration a noté que l'Institut atteindrait ses objectifs et obtiendrait les résultats escomptés en a) renforçant les partenariats avec d'autres organisations au niveau régional, sous-régional et national ; b) en assurant une formation à distance et l'apprentissage en ligne pour compléter la formation en salle actuellement pratiquée ; et c) en formant des formateurs.

41. Un état sommaire des besoins financiers nécessaires pour la mise en œuvre du plan de travail à long terme a été présenté au Conseil.

42. Les représentants ont estimé que le cadre des compétences essentielles était commode pour préciser les besoins de formation. Le même cadre pourrait être utilisé pour choisir les personnes qui seraient affectées à des formations concrètes et pour maximaliser l'utilisation de ressources limitées. Il pourrait être utilisé à titre pilote.

43. Le représentant des Philippines a proposé d'aider à la mise en œuvre de la méthode de formation fondée sur les compétences.

44. La représentante de la Thaïlande a déclaré que la formation assurée par l'ISAP était adaptée à la demande et répondait aux besoins de nombreux pays. Toutefois, elle s'est

déclarée préoccupée par la pénurie de personnel à l'ISAP et autres contraintes. Tout en prenant acte de l'enquête effectuée par l'Institut sur l'évaluation des besoins de formation, elle s'est demandée s'il ne serait pas possible d'inclure dans ces programmes les questions relatives à la gestion des systèmes statistiques pour permettre l'élaboration d'un programme de formation plus complet à l'intention des BSN.

45. Le représentant de la République de Corée a parlé des difficultés rencontrées dans la gestion des cours de formation fondés sur la recherche qu'avait accueillis son pays et prié l'ISAP de choisir les meilleurs candidats possible pour obtenir les meilleurs résultats possibles.

46. Un représentant a estimé que la formation de formateurs était nécessaire et que l'ISAP devait inclure les aspects de la gestion et de la coordination dans sa formation.

47. Un représentant s'est déclaré favorable à la ligne suivie par l'ISAP en faveur de l'apprentissage en ligne et souligné les avantages de l'utilisation d'une bibliothèque électronique.

48. Le représentant de la BASD a estimé que les pays et zones de la région de l'Asie et du Pacifique étaient encore en retard dans l'application du SCN 1993. Des stages brefs de trois à cinq jours pourraient être organisés pour examiner les questions difficiles, notamment l'estimation de la valeur des services fournis par les banques et autres intermédiaires financiers, l'estimation de la valeur locative des habitations occupées par leurs propriétaires et des questions concrètes d'application du SCN 1993.

49. Le représentant du FMI, appuyant la proposition de la BASD de prévoir des stages de courte durée, a déclaré que le FMI entendait poursuivre sa collaboration avec l'ISAP, notamment en prêtant son concours à la mise au point d'un programme de formation en statistiques économiques intégrées.

50. Le représentant de l'OIT a indiqué que son organisation pourrait coopérer étroitement avec l'ISAP, notamment à des enquêtes sur la main-d'œuvre au Cambodge, en particulier la main-d'œuvre enfantine, une enquête sur la main-d'œuvre en Afghanistan en 2010 et l'économie informelle. Le représentant de la République islamique d'Iran a déclaré que son pays pourrait également aider l'OIT à former des Afghans pour effectuer différentes enquêtes.

51. Le directeur de l'ISAP, à son tour, a déclaré que d'autres organismes internationaux pourraient également partager les frais administratifs en organisant des stages.

52. Les membres du Conseil ont été nombreux à se prononcer en faveur du plan de travail à long terme proposé pour la formation fondée sur les compétences et à souligner la nécessité de ne pas négliger les questions liées à l'utilisation efficace des ressources existantes limitées et à la collaboration avec d'autres organismes.

53. Le Conseil a approuvé le plan à long terme en demandant que les recommandations et suggestions ci-dessus y soient incorporées.

V. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2010-2011

54. Le Conseil d'administration était saisi du document STAT/SIAP/GC(5)/4 contenant le programme de travail de l'Institut pour l'année universitaire 2010-2011.

55. Le directeur a informé le Conseil que les cours de la zone métropolitaine de Tokyo et les cours régionaux/sous-régionaux figurant dans la proposition de programme de travail faisait partie du plan de travail à long terme proposé pour la période 2010-2014.

56. Le Conseil a également appris que les cours ISAP-AJCI de la zone métropolitaine de Tokyo devaient être finalisés sur la base des lois et règlements pertinents et applicables du Gouvernement japonais et en conformité avec le budget annuel de l'Institut pour l'exercice budgétaire 2010 du Japon. De même, les stages à court terme de la zone métropolitaine de Tokyo, le programme hors site et les cours de formation à distance seraient finalisés en conformité avec le budget annuel de l'ISAP et celui des organisations collaborant avec lui pour l'exercice budgétaire 2010/11.

57. Se référant aux mesures de rationalisation des coûts adoptées par l'ISAP, un membre du Conseil a déclaré qu'elles étaient conformes au plan stratégique approuvé à la quatrième session du Conseil d'administration.

58. Le Conseil a recommandé que l'ISAP hiérarchise ses activités pour les années universitaires 2010 et 2011 au cas où l'Institut ne disposerait pas de ressources suffisantes, notamment financières, et qu'il fournisse une estimation sommaire des montants nécessaires.

59. Le Conseil a demandé que soit distribué aux membres un programme de travail plus détaillé pour 2010.

60. L'Inde et les Philippines ont recommandé que le plan de travail biennal soit approuvé. Le FNUAP a demandé s'il était possible d'obtenir une assistance financière de la part d'autres donateurs et fait valoir qu'il fallait faire preuve de la souplesse nécessaire pour tenir compte des intérêts émergents des pays.

61. Le Conseil a approuvé le plan de travail biennal en se fondant sur l'hypothèse que les besoins financiers seraient satisfaits et les partenariats pleinement assurés.

VI. MISE À JOUR CONCERNANT L'ÉVALUATION DE L'INSTITUT

62. Le directeur a informé le Conseil que l'évaluation de l'ISAP avait été retardé en raison du temps qu'il avait fallu pour trouver et recruter le candidat le mieux qualifié. Mme Denise Lievesley avait été contactée et son dossier était en cours d'évaluation. Le rapport final d'évaluation devait être rendu en janvier 2010 et serait soumis à la Commission, à sa soixante-sixième session. À sa sixième session, le Conseil d'administration examinerait le rapport en question, l'avis des administrateurs de l'ISAP, les mesures prises par l'Institut pour donner suite aux recommandations ainsi que les points de vue exprimés ou les décisions prises par la Commission à sa soixante-sixième session. Le Conseil a été informé du processus d'évaluation, notamment du rôle du groupe de référence, de la méthodologie et des délais.

63. Le directeur a précisé que les conclusions et recommandations de l'évaluation seraient intégrées aux révisions du plan stratégique et du plan d'exécution.

VII. EXAMEN DU PROJET DE RAPPORT ANNUEL DE L'INSTITUT À LA COMMISSION

64. Le Conseil d'administration était saisi du document STAT/SIAP/GC(5)/5 contenant le projet de rapport annuel de l'ISAP à la Commission. Les membres ont été informés que la période sous revue portait sur l'année calendaire 2009.

65. Le Conseil a demandé qu'un projet révisé mis à jour et comprenant les décisions et recommandations adoptées à sa cinquième session soit établi et distribué aux membres du Conseil pour commentaire avant renvoi à la Commission.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

66. Le quarantième anniversaire de l'ISAP serait commémoré à Tokyo en août/septembre 2010 avec le soutien du Gouvernement hôte.

67. Le secrétariat de la CESAP a informé le Conseil que la prochaine session de la Commission se tiendrait en République de Corée en mai 2010. Comme il avait été proposé que toutes les institutions régionales puissent ouvrir des stands sur le lieu de la session, il a été recommandé que l'ISAP en profite pour faire une large publicité à ses activités afin de bénéficier d'un soutien renforcé, de faire mieux comprendre son importance et de donner au quarantième anniversaire de l'ISAP le retentissement voulu.

68. Le Conseil d'administration est convenu de tenir sa sixième session consécutivement à la session du Comité de statistique qui devait se réunir à Bangkok en décembre 2010.

IX. ADOPTION DU RAPPORT

69. Le Conseil d'administration a adopté le rapport sur sa cinquième session le 17 novembre 2009.

- - - - -